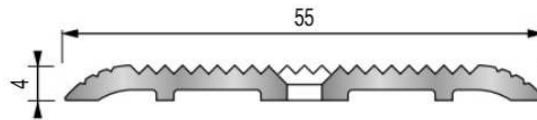




FT546 – Plat de marche 55



Descriptif

Profilé antidérapant en aluminium.
Sécurise les circulations en réduisant les risques de glissade.
Fixation : à visser, pose rapportée.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur et en extérieur.
Trafic intense.

Matière

Alliage d'aluminium anodisé (nuance EN AW-6060 T5).

Références

Modèle	Longueur	Réf.
55 mm	3.00 m	20 68 11D

Mise en œuvre

Les profilés sont percés de 16 trous espacés de 190 mm, le premier trou est à 75 mm du bord.

- Couper le profilé à la longueur voulue
- Repérer les trous et percer le support
- Insérer les chevilles
- Visser le profilé (utiliser des vis à tête fraisées Ø3.5 mm)

En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

3M et Dinac sont des marques déposées de la société 3M.

Le montage ou l'utilisation du produit 3M décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit 3M concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits 3M ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. Le groupe 3M, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits 3M sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société 3M Bricolage et Bâtiment se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.

3M Bricolage et Bâtiment

3M Bricolage et Bâtiment
Parc Industriel Ouest – 65 rue de Chambourg – Veyziat –
BP 2011 – 01117 Oyonnax Cedex
Tél. +33 (0) 4 74 12 05 10 – Fax +33 (0) 4 74 12 05 12
3mbricolageetbatiment@mmm.com